

# LES FORMATIONS EN MEUSE SAISON 2017 - 2018

- **Animateur de Handball**
- **Accompagnateur d'équipe de jeunes**
- **Manager d'équipe de jeunes**

# Modalités d'inscription

- Etre licencié
- Avoir en charge un collectif (entraînement + managérat)
- Etre âgé d'au moins 16 ans
- Aider l'entraîneur pendant la séance
- Remplacer l'entraîneur pour le managérat

# LES DIFFERENTS MODULES DE FORMATION:

- **Module 1** : Animer des séances (40H)
- **Module 2** : Maîtriser les contenus et les fondamentaux de l'activité Handball (40H)
- **Module 3** : Encadrer une équipe en compétition (20H)
- **Module 4** : Animer la vie associative de son club (20H)

# Modalités des différentes formations

- **Animateur de Handball** : participer aux modules 1, 2, 3 et 4
- **Accompagnateur d'équipe de jeunes** : participer aux modules 1 et 3
- **Manager d'équipe de jeunes** : participer au module 3 + à la soirée technique « Manager / communiquer »



# Suivi - Tutorat

- 3 suivis en club durant la saison dont 1 en match (managérat) fait par le tuteur que vous aurez choisi.
- 1 suivi en club effectué par la CTF (1 séance d'entraînement)
- Charge à vous de trouver un tuteur : une réunion sera organisée afin de définir le rôle du tuteur par la CTF

# Evaluation – Validation - Certification

## *Animateur de Handball*

- Contrôle continu
- Présence et participation
- Un écrit théorique
- Suivis pédagogiques tout au long de la formation par le tuteur + la CTF

## *Accompagnateur d'équipe de jeunes*

- ❖ Contrôle continu
- ❖ Présence et participation

## *Manager d'équipes de jeunes*

- Contrôle continu
- Présence et participation



# *Dates à retenir*

- **Vendredi 22 septembre 2017** : réunion d'informations sur les différentes formations à Bar le Duc
- **Vendredi 29 septembre 2017** : réunion d'informations sur les différentes formations à Verdun